

Rapport annuel

2020



L'Adan (Association pour le développement des actifs numériques) rassemble les professionnels des actifs numériques et de la blockchain en France et en Europe. Ses adhérents composent une vaste palette d'activités, notamment les marchés, la conservation, le paiements, la gestion, les outils d'analyse, l'accompagnement des projets et des utilisateurs et la sécurité.



Édito de Simon POLROT

L'Adan a un an ! Elle est née d'un constat : les crypto-actifs (bitcoin en tête) et les blockchains publiques étaient en majorité négativement perçues par les pouvoirs publics et les entreprises. Constat d'autant plus frustrant qu'en flagrante contradiction avec les idéaux d'ouverture, d'accessibilité et d'innovation portés par les acteurs du secteur. Cette mauvaise image persistait malgré les efforts louables (et bénévoles !) que de nombreuses personnes et moi-même avons déployés depuis de nombreuses années. Il semblait donc nécessaire de mieux représenter le secteur, par une initiative dédiée entièrement à cette industrie et portée par elle.

Depuis la création de l'Adan en janvier 2020, nous avons rempli une majeure partie des objectifs que nous nous étions fixés : rassembler la majorité de l'industrie ; devenir l'interlocuteur de référence ; être force de proposition sur

l'ensemble des problématiques ; constituer une équipe solide. Je suis très fier du travail réalisé et heureux de vous présenter notre tout premier rapport annuel qui synthétise nos actions en 2020 et nos ambitions pour l'avenir.

J'ai eu la chance d'assumer la Présidence de l'Adan tout en endossant le rôle de Directeur Général l'année dernière, ce qui m'a donné beaucoup de liberté pour donner l'impulsion que je souhaitais à l'Adan. Je suis extrêmement heureux d'avoir passé le relais à Faustine, et de rester pleinement engagé pour l'Association en me consacrant aux enjeux européens et internationaux.

L'Adan va continuer à représenter et défendre l'industrie, de la façon la plus neutre et la plus pragmatique possible. Longue vie à l'Adan !

Simon POLROT

Sommaire

» Édito de Simon POLROT	3
Les marchés de crypto-actifs en 2020	5
» L'industrie française des crypto-actifs en 2020	6
• Chiffres clés	6
• Événements importants au sein de l'industrie française	7
» L'industrie mondiale des crypto-actifs en 2020	9
• Chiffres clés	9
• Événements importants concernant le marché mondial	11
• Réglementation : un cadre en construction	12
• Institutionnalisation : les entreprises traditionnelles aux ambitions internationales se rapprochent du secteur des crypto-actifs	13
• Innovation et développement du marché : des avancées constantes	14
Les sujets clés et les actions de l'Adan en 2020	15
» Participer à la mise en place d'un cadre réglementaire européen adapté	16
» Accompagner la transformation de la place financière européenne	19
» Participer à la mise en place d'un cadre réglementaire national adapté	21
» Améliorer l'image et la compréhension des actifs numériques	24
» Alerter sur les lacunes en matière de financement des entreprises crypto en France	25
» Soutenir l'industrie lors de la crise COVID-19	26

L'Adan	27
» L'Adan en 2020	28
» Le quotidien de l'Association	29
» Résumé des travaux	30
» Parutions presse	34
» Événements	35
• Événements organisés par l'Adan	35
• Participations / invitations	36
» Communication	37
• Canaux	37
» Équipe	40
» Comités et groupes de travail	41
• Comités et GT internes	41
• Participations aux Comités et GT d'autres instances	43
• Comités périodiques avec les autorités	44
» Adhérents	45
• Les membres fondateurs	45
• Les membres actifs et associés	46
• Liste des membres de l'Adan	47

01

Les marchés de crypto-actifs en 2020

L'industrie française des crypto-actifs en 2020

Chiffres clés

7

Le nombre de PSAN
enregistrés à la fin 2020

73
%

Part des membres de
l'industrie française
qui considèrent que le
secteur des crypto-actifs
s'est bien développé

62
%

Part de très petites
entreprises (TPE) dans
l'industrie française

83
%

Part des entreprises
ayant une ancienneté
inférieure ou égale
à cinq ans

Événements importants au sein de l'industrie française

-  **Blockchain EZ** » **Blockchain EZ** : Lancement de la plateforme open source Tezos DigiSign, un système de signature électronique sur blockchain.
-  **Blockchain Partner** » **Blockchain Partner by KPMG** : Blockchain Partner a encore étoffé ses contenus pédagogiques en libre accès en lançant le site financedecentralisee.io. Rapidement reconnu comme un site de référence pour les néophytes comme pour les professionnels de la finance, il propose de nombreux articles de compréhension et de mise en pratique autour de la DeFi.
-  **BITSA** » **BitSA** : Mise en place du Bitsa Pay, lancement d'une marketplace avec la vente de coupons.
-  **bpi france** » **Bpifrance** : Bpi a organisé un événement avec le think tank Fondation Concorde sur la blockchain et l'opportunité que représente cette technologie pour l'Europe.
-  **Chainalysis** » **Chainalysis** : Chainalysis lève 100 millions de dollars à plus d'un milliard de dollars d'évaluation pour étendre sa plateforme réglementaire mondiale au marché en plein essor des crypto-monnaies.
-  **coinhouse** » **Coinhouse** : enregistrement des activités de coinhouse et coinhouse custody services auprès de l'AMF en mars 2020, soit 3 mois après la publication des décrets.
-  **Equisafe** » **Equisafe** : Sortie du livre blanc Equisafe.
-  **iExec** » **iExec** : iExec a obtenu un visa délivré par l'AMF pour son « Public Swap Offering », et achevé le roadmap engagée en 2016.
-  **Kramer Levin** » **Kramer Levin** : Le cabinet Kramer Levin a eu le plaisir d'obtenir pour le compte de ses clients plusieurs enregistrements PSAN depuis 2020.



» **Kriptown** : Kriptown a enclenché un virage BtoB en proposant ses services techniques à des acteurs bancaires et institutionnels et a procédé au lancement de son application mobile sur IOS et Android.



» **Nomadic Labs** : Emission du premier actif numérique français adossé à l'Euro, le Lugh (EURL), développé sur la blockchain Tezos avec le soutien de Nomadic Labs.



» **SheeldMarket** : SheeldMarket a levé une Seed avec Tim Draper, Axeleo, Xavier Niel et d'autres investisseurs franco-américains.



» **Smart-Chain** : Les effectifs de Smart-chain se sont multipliés par deux. Parallèlement, plusieurs projets ont vu le jour tels que France Boost et Easy Wallet.



» **Woorton** : Woorton passe la barre des 6 milliards de volume traité en 2020 et a triplé son effectif.



» **Scorechain** : Scorechain a annoncé une croissance de 180% par rapport à 2019 et continue d'acquérir de nouveaux clients avec un pourcentage d'institutions financières en forte croissance.



» **Trakx** : Trakx a conclu un financement auprès de Consensus, BPIFrance et plusieurs business angels de renommée. Par ailleurs, Trakx a finalisé le développement de sa plateforme, développé ses premiers produits et plus que doublé ses effectifs.

L'industrie mondiale des crypto-actifs en 2020

Chiffres clés

+ 246
%

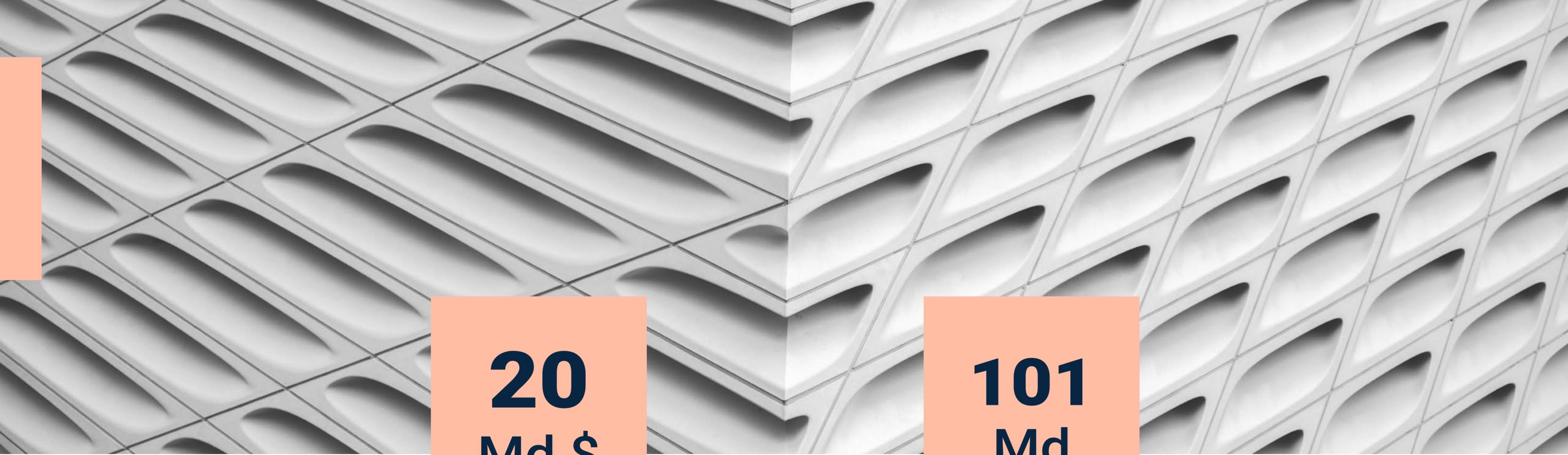
La progression des cours
du bitcoin en 2020

+ 420
%

La progression des cours
de l'ether en 2020

1 T\$

Capitalisation du marché
crypto atteinte en 2020



20
Md \$

Les actifs sous
gestion dans la finance
décentralisée (DeFi)
dans plusieurs dizaines
de protocoles

101
Md

Nombre d'utilisateurs
de crypto-actifs dont
l'identité a été vérifiée au
début du 4eme trimestre
2020

Événements importants concernant le marché mondial

L'année 2020 a été portée par 3 piliers :

- La réglementation
- L'institutionnalisation
- L'innovation

Réglementation : un cadre en construction

- » Le régulateur bancaire américain (l'OCC) ouvre les marchés aux acteurs traditionnels en autorisant la conservation des crypto-actifs par les banques, l'utilisation des blockchain publiques (inscription de transactions et participation à la validation), et le recours aux stablecoins dans leurs activités de paiement (entre autres).
- » L'OCC a également octroyé la première licence bancaire à un acteur "non-traditionnel" : Anchorage devient ainsi le premier acteur à obtenir le statut de banque.
- » La Securities Exchange Commission (SEC) intente une action en justice contre la société Ripple pour vente de titres financiers non enregistrée.
- » Le projet de STABLE bill, qui interdirait l'émission de stablecoins et les services sur ceux-ci sans autorisation fédérale, est proposé au Congrès.

Institutionnalisation : les entreprises traditionnelles aux ambitions internationales se rapprochent du secteur des crypto-actifs

- » Paypal ouvre son service d'achat de crypto-actifs à ses clients américains, avec pour objectif de le proposer au reste du monde courant 2021, de même que sur la plateforme Venmo.
- » Les entreprises, à l'instar de **MicroStrategy & Square**, se tournent vers le bitcoin face à la faiblesse des rendements des investissements en actifs "classiques".
- » De nombreux fonds d'investissement, tels **Grayscale** et **Pendal Group**, voient leurs actifs sous gestion progresser très rapidement (AUM triplés chez Grayscale pour atteindre 19 milliards de dollars à fin 2020) et lancent de nouveaux produits fondés sur le bitcoin et d'autres crypto-actifs.
- » Visa s'associe à Circle pour permettre aux émetteurs de cartes d'envoyer et de recevoir des paiements en USDC.
- » Les acteurs institutionnels portent un regard ouvertement - et souvent nouvellement - positif sur les crypto-actifs, notamment aux Etats-Unis : **Citibank**, **Goldman Sachs**, **JP Morgan**, **BlackRock**, etc.
- » Le Chicago Mercantile Exchange (CME) s'apprête à lancer des contrats futures sur l'ether. Le S&P Dow Jones Indices proposera également des indices sur crypto-actifs.

Innovation et développement du marché : des avancées constantes

- » **Coinbase**, la plus grosse plateforme d'échange de crypto-actifs, annonce son introduction en bourse : les futures sur le prix de l'IPO valorisent la société à plus de 70 milliards de dollars.
- » La phase 0 d'Ethereum 2.0 a été initiée avec succès en décembre, étape préalable à la mise en place du proof of stake.
- » Le troisième halving de Bitcoin a été effectué le 11 mai 2020. A cette occasion, la prime par bloc miné a baissé de 12,5 à 6,25 bitcoins.
- » Plusieurs nouveaux protocoles publics sont déployés : Avalanche, Polkadot, NEAR, Solana, etc
- » La chaîne BFMBusiness dédie une émission hebdomadaire aux marchés des crypto-actifs, une première à la télévision française.

02

**Les sujets clés
et les actions de
l'Adan en 2020**

Participer à la mise en place d'un cadre réglementaire européen adapté

Au niveau européen, l'Adan a participé aux échanges sur le *Digital finance package* de la Commission européenne, et s'est positionné à plusieurs reprises sur la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT).

Contribuer à la construction de la réglementation européenne pour les crypto-actifs

En 2020, la Commission européenne a révélé ses projets de réglementation pour les marchés de crypto-actifs : MiCA pour les jetons de protocoles, utility tokens et stablecoins et le régime pilote pour les security tokens. S'il s'agit d'une première étape prometteuse, ces textes laissent place à de nécessaires améliorations. C'est dans ce contexte-ci que l'Adan a porté ses recommandations et propositions d'amélioration auprès de la Commission Européenne.

Anfin de faciliter la compréhension du cadre européen applicable aux actifs numériques, l'Adan a présenté et analysé les deux propositions de règlements applicables aux « crypto-assets » (crypto-actifs) de la Commission européenne lors d'un événement organisé le 7 octobre 2020.



Prendre en compte les crypto-actifs dans la refonte de la réglementation financière

En juin 2020, l'Adan a aussi donné sa position sur la révision du cadre réglementaire MiFIDII/MiFIR. L'Adan fait valoir le fait que l'industrie de la blockchain et des crypto-actifs a créé de nouvelles opportunités pour parfaire le fonctionnement du système bancaire et financier. L'Adan souligne la nécessité de

prendre en compte la possibilité d'optimiser l'ensemble des infrastructures financières grâce à ces technologies. Afin de mettre en place de telles solutions, Les pré-requis nécessaires devront être respectés et les obstacles réglementaires devront être surmontés.

Bâtir une réglementation LCB-FT adéquate

Le 7 mai 2020, la Commission Européenne a lancé une consultation sur la révision des règles applicables en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT). A cette occasion, l'Adan a émis une position générale sur le dispositif LCB-FT appliqué aux actifs numériques en détaillant les faiblesses de l'approche actuelle et ses conséquences puis a proposé des ajustements.

L'Association a également émis plusieurs recommandations en vue de la révision de l'analyse des risques BC-FT affectant le marché intérieur et liés aux activités transfrontières, sur le volet spécifique des crypto-actifs.

À l'échelle internationale, l'Adan a participé aux travaux du Groupe d'Action Financière (GAFI) pour la construction de standards internationaux en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Dans un *position paper*, l'Adan a émis plusieurs propositions afin de transposer au mieux les recommandations du GAFI.

Accompagner la transformation de la place financière européenne

Dans le cadre des réflexions multiples menées par l'Union européenne sur l'avenir des marchés financiers, l'Adan a souhaité inscrire les crypto-actifs comme catalyseur d'une mutation profonde et déjà en cours des infrastructures et des activités en place.

Consacrer les crypto-actifs comme piliers de la finance numérique européenne

Dans la perspective de mettre à jour sa stratégie en matière de « Digital Finance » (finance numérique), la Commission européenne a lancé une consultation publique pour recueillir l'avis des acteurs de l'industrie. Dans sa réponse, l'Adan préconise une approche réglementaire proportionnée et différenciée selon les actifs numériques.

Se positionner sur la mise en place de l'euro numérique (MNBC)

La Banque Centrale Européenne (BCE) approfondit ses réflexions sur l'euro numérique, en témoignent ses travaux au sein de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), la publication de son Report on a digital euro et sa consultation à laquelle plus de 8 000 répondants (dont l'Adan) ont participé ; Christine Lagarde envisage l'émission du digital euro dans les deux à quatre années à venir.

En avril 2020, la Commission européenne a lancé une grande consultation auprès de l'industrie de la Fintech dans la perspective de revoir et mettre à jour sa stratégie relative à la « Digital Finance ». Lors de sa réponse à consultation, l'Adan met en exergue les différents avantages et défis auxquels

les consommateurs sont confrontés avec la numérisation croissante du secteur financier et l'émergence des monnaies numériques de banques centrales. Les MNBC sont une nouvelle forme de monnaie scripturale, émise par les banques centrales sur la blockchain : destinées à être utilisées comme moyen d'échange pour régler les transactions.

Le Conseil de la stabilité financière a lancé le 15 juillet 2020 une consultation publique sur les stablecoins. Dans sa réponse à consultation l'Adan souligne la nécessaire distinction entre les stablecoins et les MNBC dans la mise en place du cadre de la surveillance des MNBC.

Participer à la mise en place d'un cadre réglementaire national adapté

Sur le plan national, les travaux de l'Adan ont principalement porté sur les évolutions du régime des prestataires de services sur actifs numériques (PSAN), ainsi que sur l'amélioration des relations entre les acteurs crypto et les banques.

Construire un encadrement approprié aux activités sur actifs numériques, entre innovation et protection des utilisateurs

Promulguée le 22 mai 2019, la loi Pacte a instauré un cadre réglementaire innovant pour certains acteurs du secteur des crypto-actifs et leur supervision par les régulateurs financiers français, l'Autorité des marchés financiers (AMF) et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). Son champ d'application couvre les émetteurs de jetons et les prestataires de services sur actifs numériques (PSAN).

En 2020, ce cadre réglementaire a fait l'objet d'évolutions. D'abord, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a publié le 22 septembre 2020 un document de Questions-Réponses présentant les points clés du régime des prestataires de services sur actifs numériques (PSAN). De plus, le cadre LCB-FT applicable aux PSAN a fait l'objet

d'un durcissement par l'ordonnance du 9 décembre 2020. Dans ce contexte, l'Adan a pris position pour remonter les risques liés à une réglementation trop contraignante à l'égard du secteur des actifs numériques.

D'abord, l'Adan a publié un position paper pour alerter sur les effets de bords associés à l'extension du régime PSAN. L'intérêt de ce document était de mettre en lumière les faibles risques posés par les transactions d'actifs numériques contre d'autres actifs numériques ("crypto-crypto") et le fait que l'assujettissement de ces prestataires à l'obligation d'enregistrement est délétère pour leur développement.

En parallèle à ce *position paper*, l'Adan a publié un rapport sur les activités *crypto-crypto* en France afin d'informer toute personne intéressée sur les évolutions et défis posés par les activités d'échange entre actifs numériques.

In fine, les obligations des PSAN en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT) ont été récemment durcies drastiquement. L'Adan regrette que les adaptations nécessaires, notamment concernant le service d'échange "*crypto-crypto*", n'ait pas été adoptées.

L'Adan a publié un article portant sur le cadre réglementaire français des marchés des crypto-actifs afin de faciliter la compréhension de la législation française applicable aux actifs numériques. Cet article reprend l'ensemble des dispositions de la loi Pacte et synthétise les obligations applicables aux émetteurs de jetons et aux PSAN.

Clarifier le régime fiscal applicable aux activités sur actifs numériques

La loi de finance de 2018 a consacré un régime fiscal dédié aux actifs numériques. Cependant, le texte de loi ne couvre pas toutes les situations auxquelles sont confrontés les particuliers et professionnels détenant des crypto-actifs. En outre, depuis l'instauration de cette loi, les profils de transactions en crypto-actifs ont évolué, et de nouveaux cas d'usage ont émergé. L'Adan milite pour que le cadre fiscal français prenne en compte ces différents changements pour les prochaines lois de finance.

Améliorer les relations entre les membres de l'industrie et les acteurs traditionnels (institutions publiques, banques, assurances et Big Tech)

Les actifs numériques et les technologies blockchain offrent des perspectives très prometteuses, notamment dans le domaine des paiements et de la finance dite décentralisée ou ouverte, qu'il convient d'encourager pour en améliorer l'efficacité et l'accessibilité. Ces activités, en concurrence directe avec l'offre actuelle du secteur bancaire et financier, ne doivent pas être paralysées par la situation actuelle de blocage. En 2020, l'Adan a ainsi mené différentes actions afin d'améliorer la relation entre les acteurs crypto et les banques.

D'abord l'Adan a publié un rapport d'enquête sur la relation entre les acteurs de l'industrie et les banques. Ce rapport a permis de révéler que l'accès aux comptes bancaires est souvent interdit ou sévèrement entravé pour les acteurs de cette industrie, malgré le cadre réglementaire en place. Cet état de faits démontre la nécessité de continuer à faire de la pédagogie afin de faciliter la compréhension des réels risques associés aux activités sur actifs numériques.

Pour améliorer les relations avec les établissements bancaires, il est aussi nécessaire d'entretenir un dialogue constructif avec les autorités de régulation. Lors du forum Fintech ACPR/AMF, un groupe de travail « Accès aux comptes crypto » a permis de réunir la Direction générale du Trésor (DGT), Tracfin, l'industrie bancaire, celle des actifs numériques ainsi que les représentants des consommateurs. En rétablissant un dialogue difficile, parfois entièrement rompu, entre ces parties prenantes, le Forum Fintech ACPR-AMF a permis au groupe de travail d'établir un état des lieux factuel des problématiques rencontrées (malgré le désengagement regrettable des parties prenantes bancaires lors de la publication des conclusions du groupe en 2021).

Sur le volet concurrentiel, l'Adan s'est exprimée sur la situation concurrentielle de l'industrie des actifs numériques dans le cadre de l'enquête sectorielle « FinTechs » de l'Autorité de la concurrence. Dans sa réponse, l'Adan a mis en évidence les points de blocage avec les établissements bancaires qui persistent depuis malgré l'entrée en vigueur de la loi Pacte.

Améliorer l'image et la compréhension des actifs numériques

L'image négative des actifs numériques en France peut nuire à l'épanouissement de l'industrie, voire l'entraver. La raison principale réside en l'analogie répandue des actifs numériques à des vecteurs privilégiés de financement du terrorisme et de blanchiment d'argent ou à l'assimilation des actifs numériques à une pyramide de Ponzi.

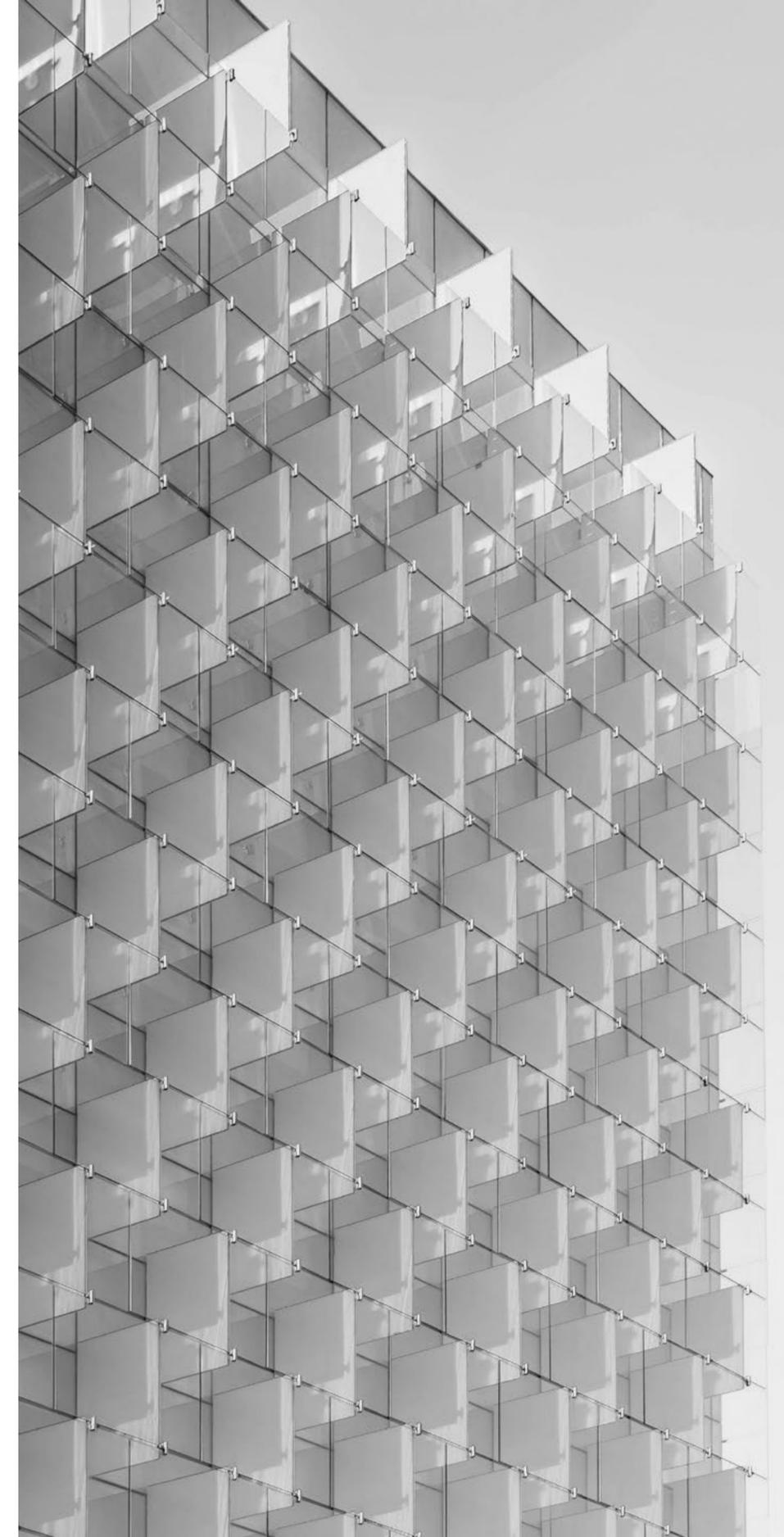
Par de la pédagogie au sein des différents groupes de travail et par la participation à différents événements, l'Adan a tenté de déconstruire la mauvaise image adossée à l'industrie des crypto-actifs.

Le 9 décembre 2020, l'Adan participait à la conférence « BUIDL in France », un événement en anglais visant à présenter l'environnement dans lequel les acteurs des crypto-actifs évolue en France, entre opportunités réelles et freins persistants. Cet événement ont permis de rappeler la nécessité de lutter contre les idées reçues sur les crypto-actifs qui demeurent encore largement répandues, et les effets délétères que celles-ci produisent à l'encontre du développement de l'industrie nationale dans une course déjà engagée par les autres puissances économiques mondiales.

Alerter sur les lacunes en matière de financement des entreprises crypto en France

En 2020, l'Adan s'est aussi mobilisée pour dénoncer l'accès presque impossible au financement des acteurs de l'industrie. En France, l'accès au financement est insuffisant, notre récent rapport d'enquête sur l'état des lieux de l'industrie des crypto-actifs révèle qu'en 2020, aucune levées n'a été réalisée pour 47% des acteurs, et 37 % ont effectué des levées inférieures à 500 000 €.

Ce manque de financement a été mis en exergue à plusieurs reprises, dans notre rapport d'enquête COVID-19 d'une part, et dans notre rapport d'enquête sur l'état des lieux de l'industrie à la rentrée 2020 d'autre part. Pour l'industrie crypto française, trouver des financements s'avère très complexe. En effet, la France ne dispose pas de fonds privés et publics de capital-risque, ni de source de financement pour des grands projets à même de financer ces infrastructures et de soutenir l'écosystème. L'Adan oeuvre à mieux faire connaître le secteur et corriger la perception négative qui l'entoure, et freine l'investissement.



Soutenir l'industrie lors de la crise COVID-19

La pandémie du COVID-19 a plongé la société et l'économie dans une crise internationale profonde, qui n'a pas épargné les acteurs des actifs numériques. La création de l'Adan est intervenue dans un contexte de crise sanitaire, le rôle de l'association était d'accompagner et de soutenir le secteur pour lui permettre de résister.

Afin de jauger le niveau de résilience des acteurs de l'industrie, l'Adan a effectué un rapport d'enquête sur l'état de l'industrie crypto/blockchain pendant la crise COVID-19. Cette enquête a révélé que les acteurs de l'industrie crypto n'ont pas été épargnés par cette crise. De plus, les mesures de soutien économique mises en place par le gouvernement n'ont apporté qu'un soutien limité aux acteurs.

En outre, le rapport d'enquête sur l'état des lieux de l'écosystème à la rentrée 2020 a permis de faire un état des lieux du marché après le premier confinement. Ce rapport a révélé le fait que l'industrie des actifs numériques s'est montrée résiliente durant cette période. D'une part, les acteurs ont su exploiter les opportunités issues de ces circonstances particulières. En effet, la crise a mis en exergue des failles du système actuel, favorisant la promotion des produits et services blockchain offerts au sein de l'écosystème français (dont les actifs numériques) et l'émergence de nouvelles solutions. De plus, la crise a dégagé de nouvelles tendances de fond et des perspectives de long terme sur une transformation profonde du système économique et financier.

03

L'Adan

L'Adan en 2020



Fondée en **janvier 2020**



55 membres



3 collaborateurs



5 enquêtes



11 institutions



35 publications



5 groupes de travail



2 comités

Le quotidien de l'Association

Au quotidien, l'Adan fonctionne à l'aide de Comités et groupes de travail (GT). Le lancement de travaux et la prise de positions sont ainsi décidés en consensus avec les membres.

Les membres ont accès à un espace de discussion informel (Slack) qui leur permet d'échanger entre eux autour des thématiques des différents groupes de travail et des travaux de l'association. Cet espace est fortement utilisé par nos membres qui publient quelques milliers de messages par mois.

Une fois par semaine, l'exécutif de l'Adan informe les membres de ses actions et ses travaux par email dans le Récap'Adan.

Résumé des travaux

2020 a été une année très intense pour l'Adan. Les travaux engagés par l'association portent sur des sujets variés et de grande ampleur pour le développement des actifs numériques en France et en Europe.

L'Adan a rendu 10 réponses à consultation en 2020.

Ces réponses permettent de favoriser le développement de l'industrie des actifs numériques en apportant un avis pragmatique pour les différentes autorités.

- » **janvier 2020** - Questionnaire LCB-FT, ACPR
- » **30 mars 2020** - *EU framework for markets in crypto-assets*, Commission européenne
- » **mai 2020** - Révision du régime PSAN, Direction générale du Trésor
- » **23 juin 2020** - Enquête sectorielle « FinTechs », Autorité de la concurrence
- » **26 juin 2020** - *Digital Finance strategy*, Commission européenne
- » **29 juin 2020** - Révision de MiFIDII/MiFIR, Commission européenne
- » **15 juillet 2020** - Stablecoins, Conseil de la stabilité financière / Financial Stability Board
- » **3 août 2020** - Révision des règles applicables en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, Commission européenne
- » **octobre 2020** - Renforcement du régime PSAN, Direction générale du Trésor
- » **décembre 2020** - Supra-national risk assessment (SNRA), Commission européenne

L'Adan a aussi publié 3 *position papers* en 2020.

Dans ces documents, l'Adan soumet ses recommandations aux pouvoirs publics en vue d'assurer un encadrement efficace des acteurs du secteur.

- » **12 décembre 2019** - LCB/FT : l'Adan se prononce sur les recommandations du Groupe d'Action Financière
- » **05 mai 2020** - l'Adan alerte les députés sur la possible extension du régime français
- » **29 juillet 2020** - l'Adan préconise un aménagement de la réglementation LCB/FT pour les actifs numériques

L'Adan a publié 14 communiqués de presse et actualités en 2020.

Nous tenons l'industrie régulièrement informée des activités de l'association.

- » **14 janvier 2020** - Création de l'Association pour le développement des actifs numériques
- » **3 février 2020** - Venez rencontrer l'Adan à la réunion de la Task Force Blockchain
- » **10 mars 2020** - Lancement de l'Adan : échanges nourris sur l'avenir prometteur des actifs numériques
- » **30 avril 2020** - Actifs numériques et COVID-19 : L'Adan lance son site dédié
- » **24 avril 2020** - Actifs numériques et COVID-19 : l'Adan souhaite évaluer l'impact sur l'industrie
- » **2 juin 2020** - Événement virtuel : quel impact de la crise sur l'industrie des actifs numériques ?
- » **9 juillet 2020** - Constitution des Comités PSAN et Affaires Européennes
- » **25 septembre 2020** - Réglementation blockchain et cryptomonnaies en Europe : risques pour l'innovation
- » **1 octobre 2020** - L'Adan se rend en Lituanie pour rencontrer l'écosystème crypto local
- » **9 novembre 2020** - Webinar : Relations entre le secteur banque-finance et l'industrie crypto en France – 12 novembre 2020
- » **17 novembre 2020** - Échanges fournis sur les relations entre le secteur banque-finance et l'industrie crypto-blockchain en France
- » **10 décembre 2020** - Nouvelles contraintes sur le secteur des crypto-actifs, une sur-réaction mal avisée
- » **14 décembre 2020** - Ajustements au régime des Prestataires de Services sur Actifs Numériques (PSAN)
- » **15 décembre 2020** - Conférence BUILD in France : La « crypto-nation » possède de nombreux atouts pour entreprendre

L'Adan a publié 5 rapports d'enquête en 2020.

Ces rapports d'enquête permettent de dresser un état des lieux de l'industrie des actifs numérique sur des points spécifiques, ou généraux. Ils révèlent parfois les difficultés rencontrées par les acteurs pour développer leurs activités.

- » **30 mars 2020** - Activités « crypto-crypto » en France : recommandations pour l'encadrement des acteurs
- » **9 juin 2020** - Etat de l'industrie crypto/blockchain pendant la crise du COVID-19.
- » **27 juillet 2020** - Les *security tokens* et la nécessité d'un cadre européen adapté.
- » **Le 22 octobre 2020** - État des relations entre le secteur bancaire et financier et l'industrie des actifs numériques.
- » **Le 30 octobre 2020** - La France des actifs numériques - Etat des lieux et bilan de l'écosystème à la rentrée 2020.

L'Adan a publié 2 articles en 2020.

Ces articles visent à améliorer la compréhension de l'univers crypto-blockchain en France.

- » **8 octobre 2020** - « Relax, take it easy » : Comprendre la réglementation crypto MiCA et Pilot Regime
- » **15 décembre 2020** - The French Regulatory Framework for Markets in Crypto-Assets

Parutions presse

Journal du Net :

- » Article - 13 janvier 2020 - **«Nous lançons l'Adan, Association pour le développement des actifs numériques»**

La Tribune :

- » Article - 11 août 2020 - **Les crypto-actifs veulent être mieux régulés**

Epicenter :

- » Podcast - Adan – **Unraveling MiCA and the New Regulations Threatening Crypto in Europe**

Cryptoast :

- » Article - 14 janvier 2020 - **France : lancement de l'Adan, une association des entreprises cryptos**
- » Article - 30 janvier 2020 - **Adan : une consultation pour cerner les entreprises crypto/crypto en France**
- » Article - 31 mars 2020 - France : **l'Adan préconise la souplesse pour l'application des règles de lutte contre le blanchiment**

Le Figaro

- » Article - 11 août 2020 - **«Régulez-nous»: le secteur des crypto-actifs réclame de nouvelles règles**

Agefi :

- » Interview - 16 janvier 2020 - **L'Adan veut affiner le cadre réglementaire sur les crypto-actifs**
- » Article - 20 janvier 2020 - **L'Adan veut promouvoir l'écosystème français des cryptoactifs**
- » Article - 15 janvier 2020 - **L'Adan, lobby des start-up en cryptomonnaie**

Bitcoin.fr :

- » 14 janvier 2020 - **Création de l'Adan, Association pour le Développement des Actifs Numériques**
- » 10 décembre 2020 - **L'Adan, Association pour le Développement des Actifs Numériques, réagit à l'ordonnance « crypto » du gouvernement**

Événements

Événements organisés par l'Adan

Tout au long de l'année, l'Adan organise des événements et conférences au travers de sujets divers et d'intervenants pluridisciplinaires. Notre objectif : faire entendre la voix de l'industrie dans le débat public.

En 2020, l'Adan a organisé 6 conférences. Malgré la crise de la Covid-19, l'Adan a maintenu son souhait d'être active sur ces sujets et a su être force de proposition en organisant des événements sous la forme de conférences en ligne.

- » **Lancement de l'Adan**
6 mars 2020 - Locaux de Bpifrance à Paris - Célébrer le lancement de l'association
- » **Restitution enquête Crise**
8 juin 2020 - En ligne - Présenter les résultats de l'enquête sur la crise du coronavirus

- » **Restitution enquête Security tokens** (avec Gide 255, AMAFI, AFTI)
16 juillet 2020 - Locaux de Gide Loyrette Nouel à Paris - Présenter les résultats de l'enquête sur Security Tokens
- » **Présentation de la réglementation UE**
7 octobre 2020 - En ligne - Présenter les deux propositions de règlements publiés par la Commission européenne
- » **Restitution enquête Relations banques**
12 novembre 2020 - En ligne - Présenter les résultats de l'enquête faisant état des relations entre le secteur bancaire et l'industrie crypto
- » **BUIDL France**
08 décembre 2020 - En ligne - Peindre l'écosystème français et en donner un panorama utile et complet, notamment pour les acteurs étrangers

Participations / invitations

L'Adan a aussi pris part à une série d'événements organisés par nos partenaires.

Les compétences de l'Adan ont été sollicitées plus de 14 fois lors de l'exercice 2020.

- » **Interview Finance**
16 janvier 2020 - Organisée par l'AGEFI - En ligne
- » **Task Force Blockchain**
10 février 2020 - Organisée par la Direction générale des entreprises - Ministère de l'Economie et des Finances
- » **Digital Currencies and Stablecoins**
8 juillet 2020 - Organisée par le Global Digital Finance - En ligne
- » **KryptoNight**
09 juillet 2020 - Organisée par KryptoSphère - En ligne
- » **Mise en place d'un laboratoire numérique européen**
16 juillet 2020 - Organisée par Gide Loyrette Nouel - En ligne
- » **Conférence avec la Cyprus Blockchain Association**
29 juillet 2020 - Organisée par Cyprus Blockchain Association - En ligne
- » **Afterwork Legal Crypto**
30 septembre 2020 - Co-organisée par La Place, Paris EUROPLACE et Kramer Levin - Palais Brongniart
- » **Surfin Bitcoin**
02 octobre 2020 - Co-organisée - Radisson Blue Hotel
- » **Table ronde sur la tokenisation de la finance**
12 octobre 2020 - Organisé par le Forum Fintech AMF-ACPR - Banque de France
- » **Tokenisation and Digital Assets**
20 octobre - Organisée par APPG Blockchain - En ligne
- » **Interview par le podcast « Epicenter »**
22 octobre 2020 - Enregistrée par Epicenter - En ligne
- » **Crypto Meeting : retrouvez l'écosystème lyonnais des cryptos**
6 novembre 2020 - Co-organisé par Adan, Crypto Lyon et iExec - H7 (Lyon)
- » **Un euro numérique pour adapter la zone euro à l'économie de demain**
08 décembre 2020 - Organisée par Bpifrance - En ligne
- » **The EU Regulatory Framework for crypto assets and dlt pilot regime**
17 décembre 2020 - Organisé par HAFNA - En ligne

Communication

Canaux

La communication de l'Adan repose sur plusieurs plateformes : il est possible de nous retrouver sur les réseaux sociaux [LinkedIn](#) et [Twitter](#), sur notre [site internet](#) ou lors de l'envoi de notre [newsletter mensuelle](#).

En parallèle, l'Adan a développé des canaux de communication réservés à nos membres avec la création d'un intranet, l'utilisation d'une application de messagerie et enfin l'envoi hebdomadaire du [Récap'Adan](#).

Cette importante présence sur différents canaux de communication nous permet d'être visibles par le plus grand nombre et consolide le profond ancrage de nos membres dans l'industrie financière européenne.

Actualités mensuelles :

- » 8 décembre 2020 - [Actualités du mois de décembre](#)
- » 3 novembre 2020 - [Actualités du mois d'octobre](#)
- » 6 octobre 2020 - [Actualités du mois de septembre](#)
- » 3 septembre 2020 - [Actualités du mois d'août](#)
- » 31 juillet 2020 - [Actualités du mois de juillet](#)
- » 7 juillet 2020 - [Actualités du mois de juin](#)
- » 4 juin 2020 - [Actualités du mois de mai](#)

L'Adan utilise 3 canaux de communication internes :

» **Recap'Adan**

Le Récap'Adan est destiné exclusivement à nos membres. Se structurant autour d'une section "appel aux membres" et d'un état des lieux des travaux de l'Adan, il offre un panorama complet des travaux finalisés et des futures actions à mener par nos équipes.

En 2020, nous avons envoyé hebdomadairement 149 Récap'Adan

» **Slack**

Slack est un outil collaboratif destiné à favoriser les échanges entre nos membres. Il se compose de différents canaux de communication : des groupes privés ou publics

regroupés en thématiques diverses, mais aussi de canaux généralistes offrant à nos membres la possibilité d'échanger de façon informelle.

À date : le Slack comptabilise 239 membres

En moyenne 4,500 messages sont échangés par les membres chaque mois.

» **Notion**

La création de notre intranet apporte plus d'accessibilité et de lisibilité à nos membres. Toutes les informations relatives à nos travaux, à nos Groupes de travail et Comités ou à nos événements sont présents sur cette unique plateforme.

4 canaux de communication externes :



Site Internet :

Articles publiés sur notre site internet : **108**

Visites mensuelles sur notre site internet : **2 000**



Twitter :

Sur l'année 2020 : **1 154** abonnés

À date : **2 652** abonnés

En 2020 nos tweets ont été vus **368 800** fois



LinkedIn :

Sur l'année 2020 : **980** abonnés

À date : **1 636** abonnés

En 2020 nos LinkedIn ont été vus **30 000** fois



Newsletter :

Publiée mensuellement en français et en anglais, notre Newsletter a pour vocation de condenser de façon synthétique l'actualité de l'association et de nos membres. Les principaux dossiers traités sont : les actualités nationales et européennes, la publication de nos articles, le récapitulatif de nos rencontres institutionnelles et le calendrier de nos événements. Destinée non seulement à nos adhérents, elle est lue mensuellement par plus de 1 600 lecteurs.

Nos newsletters sont envoyées en anglais et français.

1 580 personnes sont inscrites afin de recevoir notre newsletter

Équipe

3 permanents

Simon POLROT, Président et Directeur général

Faustine FLEURET, Directrice Stratégie et relations institutionnelles

Sébastien COUTURE, Directeur de la Communication

Conseil d'Administration :

Président : **Simon POLROT**

Membres :

- » Ark Ecosystem, représenté par François-Xavier THOORENS
 - » Blockchain Partner, représenté par Alexandre STACHTCHENKO
 - » Coinhouse, représenté par Nicolas LOUVET
 - » iExec, représenté par Gilles FEDAK
 - » Kaiko, représenté par Ambre SOUBIRAN
 - » Ledger, représenté par Amandine DOAT
 - » Nomadic Labs, représenté par Hadrien ZERAH
 - » Woorton, représenté par Zahreddine TOUAG
-

Comités et groupes de travail

Comités et GT internes

L'Adan anime 2 Comités :

» **Comité PSAN** : 6 sessions.

Présidé par Nicolas Louvet (CEO, Coinhouse) et composé de 48 membres actifs, il se réunit mensuellement et est réservé au PSAN enregistrés ou en cours d'enregistrement. Ayant pour but de favoriser une meilleure compréhension des problématiques liées au statut de PSAN, il a permis de constituer une documentation utile aux acteurs de l'industrie et d'apporter des clarifications quant aux ajustements du régime (PSAN) ou présenter les résultats de l'enquête dédiée aux relations entre le secteur bancaire et financier et l'industrie crypto-blockchain.

» **Comité Affaires Européennes** :

4 sessions.

Présidé par Amandine Doat (Ledger) et composé de 46 membres actifs, il se réunit mensuellement. Ouvert à tous nos membres, plusieurs sujets orientés vers la réglementation européenne y sont traités. Il a permis la réflexion, la rédaction et la diffusion de multiples réponses à consultation, de *position papers* et de recommandations à la Commission Européenne.

Au terme de l'exercice 2019-2020, l'Adan a organisé 17 Groupes de travail et 10 Comités. Depuis le 1er janvier 2020, nous avons convoqué 26 Groupes de travail et 11 Comités, élevant le total de nos réunions à 64 sessions.

En plus des participations aux Groupes de travail et Comités d'autres instances, notre agenda se compose aussi de Comités périodiques avec les autorités et d'autres associations de place.

Nous accueillons 5 Groupes de Travail :

» **GT Fiscalité-Comptabilité** : 2 sessions

Composé de 38 membres, il se réunit tous les mois et est ouvert à tous nos membres. Ce groupe de travail a pour spécificité de traiter les problématiques fiscales et comptables que rencontrent des acteurs français de l'industrie des crypto-actifs.

» **GT LCB-FT** : 4 sessions

Composé de 58 membres, il se réunit tous les mois et est ouvert à tous nos membres. Il a pour projet de permettre un strict suivi des questions liées à la lutte contre le blanchiment et au financement du terrorisme. En 2020, le GT LCB-FT a notamment contribué à la rédaction de la réponse à consultation de la Commission Européenne sur la révision des règles applicables en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT) ainsi qu'à la révision du SNRA pour le compte de la Commission Européenne.

» **GT Prospective** : 1 session

Composé de 36 membres, il se réunit un mois sur deux et est ouvert à tous nos membres. Plusieurs problématiques liées à l'innovation y sont traitées : DeFi, NFT, etc. Différents supports sont nés de ces réunions parmi lesquels la réponse à consultation de la Commission Européenne sur sa stratégie relative à une meilleure intégration des actifs numériques (Digital Finance).

» **GT Security Tokens** : 1 session

Composé de 32 membres, il se réunit un mois sur deux et est ouvert à tous nos membres. Les sujets mentionnés gravitent autour des questionnements qui incombent aux Security Tokens. Nos échanges nous ont permis de répondre à la consultation de la Commission Européenne sur la révision du régime MIF 2.

» **GT Stablecoins** : 2 sessions

Composé de 36 membres, il se réunit un mois sur deux et est ouvert à tous nos membres. Il a pour objectif de faire avancer la réglementation liée aux *stablecoins* et est le lieu privilégié des échanges à ce sujet. Ce groupe de travail a permis de porter notre voix auprès du Conseil de stabilité financière en répondant à leur consultation sur les "global stablecoins".

Groupes de Travail actuellement suspendus :

- » GT Crise : 4 sessions
- » GT Relations banques : 4 sessions

Au total l'Adan a organisé :

- » 17 Groupes de travail
- » 10 Comités

Participations aux Comités et GT d'autres instances

L'Adan participe à 9 Comités et GT d'autres instances :

AFTI - GT Innovations

AMAFI - GT Actifs numériques

**Direction générale du Trésor -
GT Actifs numériques**

**Forum Fintech AMF-ACPR -
GT LCBFT Crypto**

**Forum Fintech AMF-ACPR
Comité d'organisation**

**Forum Fintech AMF-ACPR -
GT Accès aux compte crypto**

**Direction générale du Trésor -
GT Relations banques**

**Paris EUROPLACE
Commission Fintech**

**Direction générale des entreprises -
SISSE GT Blockchain**

Comités périodiques avec les autorités

L'Adan a monté 3 Comités périodiques
avec les autorités :

Direction générale du Trésor :
1 session

ACPR Pôle Fintech-Innovation :
1 session

**AMF Division Fintech Innovation
Compétitivité : 2 sessions**

Adhérents

Les membres fondateurs

L'Adan s'est construite autour de **11 membres fondateurs** :

- » Ark
- » Blockchain Partner
- » Coinhouse
- » Coinhouse Custody Services
- » ConsenSys
- » iExec
- » Kaiko
- » Ledger
- » LGO
- » Nomadic Labs
- » Woorton

Les membres actifs et associés

Au 31 décembre 2021, l'Adan comptabilisait 56 membres : entreprises du monde des actifs numériques, organismes institutionnels, mais aussi cabinets d'avocats et de conseils. Depuis le 1er janvier nous avons réuni 12 membres supplémentaires, faisant passer le total de nos membres à 68.

Nos membres sont regroupés en trois différents statuts : membres actifs (dont l'activité principale est portée sur les actifs numériques), membres associés (dont l'activité principale n'est pas portée sur les actifs numériques - observateurs) et partenaires (organismes institutionnels). Nous comptons 45 membres actifs (66.20%), 22 membres associés (32.40%) et 1 partenaire. Chaque candidature est soumise à l'approbation de notre conseil d'administration.

Notre formulaire d'adhésion est disponible en ligne : <https://adan.eu/adherer>

Liste des membres de l'Adan

- » Aramis Law
- » Arianee
- » Ark
- » Atka
- » Bigblock Datacenter
- » Bitcoin Avenue
- » BitLogiK
- » Bitpanda
- » BitSA/Bitnovo
- » Blockchain EZ
- » Blockchain Partner
- » Blockpulse
- » Bpi France
- » BYKEP
- » Cabinet Fabrice Heuvrard
- » Caisse des Dépôts
- » Chainalysis
- » Coinhouse
- » Coqonut
- » CryptElite
- » Cryptio
- » CryptoSimple
- » Digital Service Group
- » DLA Piper
- » Elements Energy
- » Equisafe
- » Feel Mining
- » Fieldfisher (France) LLP
- » Flowdesk
- » G&T
- » Gide, Loyrette, Nouel
- » Global P.O.S.
- » Goin
- » iExec
- » Joanides
- » Just Mining
- » Kaiko
- » KPMG S.A.
- » Kramer Levin LLP
- » Kriptown
- » Ledger
- » LGO
- » LMD Avocats
- » LUGH
- » Lyncas
- » M+
- » Marina Carrier
- » Mètis
- » Moonce
- » Nomadic Labs
- » ORWL Avocats
- » Ownest
- » Paraswap
- » Request Network
- » Retreeb
- » Scorechain
- » Sheeld Market
- » Smart-Chain
- » Spot
- » Synaps
- » TenChains
- » Trakx
- » Trendex
- » VeraCash
- » Waltio
- » WeFundia
- » Woorton
- » Youseeme



 **ADAN**

adan.eu 